

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 15: Epuration des eaux usées - Sauvegarde des eaux naturelles -
Incinération des ordures, fascicule no 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—	»	» 2.50
Prix du numéro	»	» 2.—	»	»

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—



Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Quai de chargement et usine de traitement des résidus urbains, Genève, par R. Perreten & Th. R. Jeheber, ingénieurs civils,
et E. Guex, architecte.

Équipement électromécanique de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la ville de Genève, par F. Wüthrich et
R. Bopp, ingénieurs de Von Roll S.A., Zurich.

Bibliographie. — Documentation générale. — Documentation du bâtiment.

Nouveautés, informations diverses.

QUAI DE CHARGEMENT ET

USINE DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS, GENÈVE¹

par R. PERRETEN & TH. R. JEHEBER, ingénieurs civils, et E. GUEX, architecte

I. Quai de chargement à la Jonction²

a) Route d'accès

Elle longe la rive gauche de l'Arve sur une distance
de 500 m et relie le pont de Saint-Georges au bâtiment
du quai de chargement. Ce chemin d'accès situé à flanc
de coteau implique la réalisation de murs de soutène-

ment importants, car il faut éviter un empiètement
trop grand sur l'Arve par des talus, et réserver les sur-
faces indispensables à l'avenir aux voies express pré-
vues aux abords immédiats des rivières dans cette
région.

Pour des raisons d'économie et aussi d'encombrement
du chantier, une solution en murs voiles ancrés par des

¹ La disposition générale des ouvrages d'épuration des eaux usées
et de destruction des ordures ménagères, et leurs relations ayant été
données par ailleurs à notre numéro du 10 juillet 1965, notamment
sous les signatures de MM. Yves Maystre, ingénieur cantonal, et
Pingeon, ingénieur, les auteurs du présent article se bornent à

évoquer quelques problèmes relatifs au transport et à la destruc-
tion des ordures ménagères et déchets industriels de la ville de
Genève et des communes avoisinantes. (Réd.)

² Voir plan général donné dans l'article de M. Pingeon, page 217
du précédent numéro.